



### Faits importants pour 2025

Rendement net sur 1 an :

**6,0 %**

Rendement total moyen sur 5 ans :

**7,7 %**

Rendement total moyen sur 10 ans :

**7,1 %**

Actif net au 31 décembre :

**145,2 G\$**

Ratio des frais de gestion (RFG) :

**0,58 %**

Frais annuels d'administration des CFS :

**35 \$**

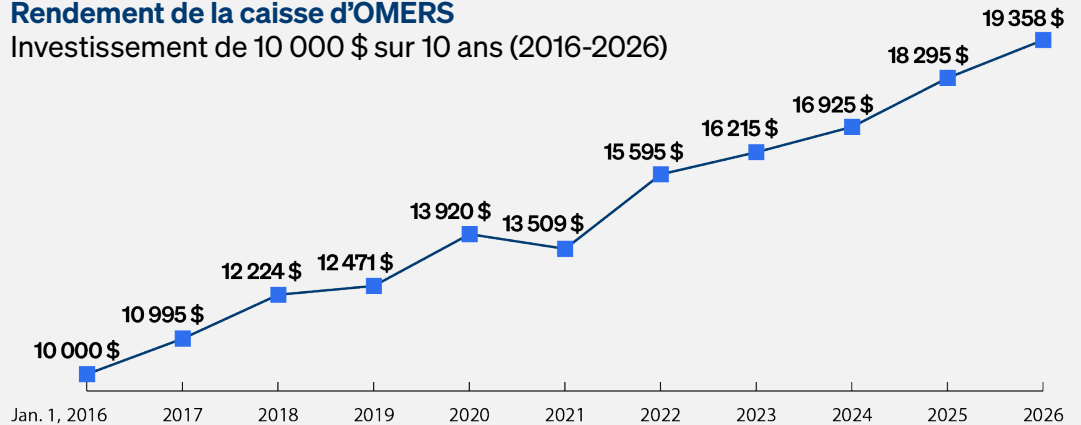
# La fiche d'information sur les CFS : Détails des placements d'OMERS

Le présent document contient des renseignements financiers importants destinés aux participants d'OMERS qui participent à la Disposition de Cotisations facultatives supplémentaires (CFS) de la caisse d'OMERS. Le rendement de placement net des cotisations versées aux comptes de CFS sera le même que celui de la caisse d'OMERS.

Pour de plus amples renseignements sur les CFS, veuillez consulter le Guide des Cotisations facultatives supplémentaires (CFS).

## Rendement de la caisse d'OMERS

Investissement de 10 000 \$ sur 10 ans (2016-2026)



Un placement de 10 000 \$ dans la caisse d'OMERS au 1<sup>er</sup> janvier 2016 aurait atteint 19 358 \$ au 31 décembre 2025.

Les résultats sont basés sur les rendements des placements d'OMERS, déduction faite du RFG, et après l'application des frais d'administration des AVC (actuellement 35 \$ par année).

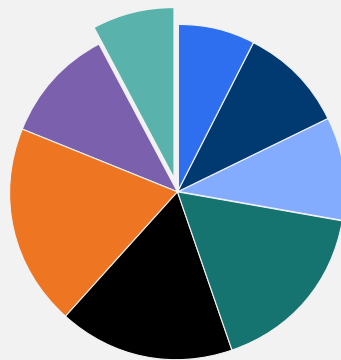


Cette option est la plus susceptible de vous intéresser si vous avez :

- Un intérêt pour l'investissement dans une caisse équilibrée et diversifiée à l'échelle mondiale
- Un horizon de placement à moyen ou à long terme (p. ex., 5 à 15 ans)
- Une tolérance au risque modérée, y compris la possibilité d'un rendement négatif (perte) au cours d'une année donnée
- La capacité de maintenir des cotisations automatiques à long terme une fois qu'elles sont établies
- Une bonne compréhension des restrictions d'accès aux fonds des CFS et que vous les acceptez

## Composition de l'actif

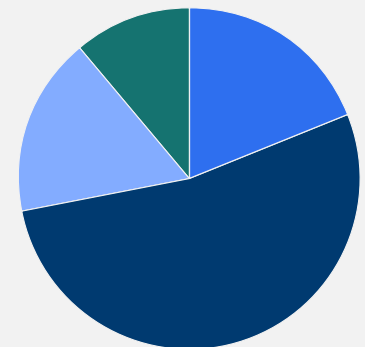
Au 31 décembre 2025



● Obligations d'État	11 %	● Actions de sociétés fermées	18 %
● Crédit public	12 %	● Infrastructure	22 %
● Crédit privé	14 %	● Biens immobiliers	15 %
● Actions de sociétés à capital ouvert	20 %	● Espèces et financement	12 %

## Actif par géographie

Au 31 décembre 2025



● Canada	18 %
● É.-U.	55 %
● Europe	17 %
● Asie-Pacifique et le reste du monde	10 %

---

## Approche de placement d'OMERS

Notre stratégie de placement est guidée par nos engagements de retraite, en mettant l'accent sur la gestion du risque, l'obtention des rendements et des flux de trésorerie requis, ainsi que sur la protection et l'augmentation de notre statut de financement. Nous nous concentrons sur le long terme et adoptons une approche disciplinée de la répartition d'actifs et de la construction de portefeuille. Nous utilisons des méthodes de diversification, des stratégies d'investissement direct ainsi que l'effet de levier financier et économique pour atteindre nos objectifs.

### Revenu fixe

Nous cherchons à offrir des rendements à long terme et cohérents, en investissant dans des obligations d'État et dans des stratégies de crédit publiques et privées. Cela comprend les titres liquides et les investissements structurés, directement et par le biais de co-investissements et de comptes gérés avec les meilleurs gestionnaires d'actifs et prêteurs directs.

### Actions de sociétés à capital ouvert

Nous investissons dans des actions mondiales dans le cadre de stratégies de diversification, gérées par des équipes de spécialistes. Notre stratégie fondamentale utilise des recherches ascendantes pour sélectionner soigneusement des actions cotées dans un portefeuille concentré d'investissements.

### Actions de sociétés fermées

Nous acquérons et gérons activement les intérêts dans les sociétés privées à travers diverses phases du cycle de vie des investissements, y compris les rachats ultérieurs, la croissance à un stage précoce et l'investissement dans les entreprises.

*Pour en savoir plus sur la façon dont OMERS gère les risques, consultez les pages 35 à 43 du Rapport annuel 2025 d'OMERS ou la rubrique « [Investing](#) » (Placements) à l'adresse [omers.com](#).*

---

## Tolérance au risque

Avant de s'inscrire et d'effectuer une cotisation ou un transfert forfaitaire vers un compte d'AVC, les participants doivent tenir compte de leurs objectifs financiers, des risques potentiels liés à un placement dans le fonds d'OMERS par l'intermédiaire d'un compte d'AVC et des restrictions applicables au retrait des montants détenus dans un compte d'AVC.

### Risque d'investissement

Même si la stratégie de placement d'OMERS prévoit une diversification du portefeuille, la caisse est exposée à divers risques qui pourraient avoir un effet néfaste sur sa valeur et sur celle de votre compte de CFS au fil du temps. Nous déterminons, évaluons, gérons et surveillons attentivement les risques susceptibles d'influer sur l'atteinte de nos objectifs commerciaux, y compris ceux ayant trait aux facteurs démographiques et économiques. Par conséquent, la compréhension et la gestion de ces risques font partie intégrante de toutes nos stratégies.

*Pour en savoir plus sur la façon dont OMERS gère les risques, consultez la page 46 du Rapport annuel 2025 d'OMERS ou la rubrique « [Investing](#) » (Placements) à l'adresse [omers.com](#).*

### Considérations propres aux participants

Un compte de CFS peut convenir aux participants qui ne veulent pas prendre de décisions en matière de répartition de leurs actifs et qui recherchent une croissance à long terme satisfaisante assortie d'une volatilité modérée, grâce à la diversification des catégories d'actif. Le rendement des placements fluctuera en fonction de la conjoncture économique au Canada et à l'échelle mondiale, du rendement des entreprises et de l'industrie, des événements

### Infrastructure

Nous investissons dans des services ou entreprises d'infrastructure à grande échelle, principalement actifs dans les secteurs de l'énergie, des transports et du numérique, en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Inde. Nous adoptons une approche patiente et disciplinée en matière d'investissement dans les infrastructures et mettons l'accent sur la diversification de notre portefeuille entre les sous-secteurs et les zones géographiques.

### Biens immobiliers

Nous investissons dans l'immobilier par l'entremise d'Oxford Properties Group (ci-après « Oxford »), un investisseur, gestionnaire et promoteur immobilier mondial de premier plan. Oxford achète, construit et gère actuellement des actifs immobiliers de haute qualité d'une valeur de près de 86 milliards de dollars dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui couvre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie-Pacifique et toutes les sous-catégories d'immobilier commercial majeures. Oxford combine son capital avec ses capacités à créer des biens immobiliers qui renforcent les économies et les communautés.

politiques et mondiaux, des fluctuations des taux d'intérêt et d'autres facteurs. Vous devriez vous assurer que la variabilité des rendements des CFS, qui convient aux personnes prêtes à accepter un niveau de risque modéré, correspond à vos objectifs financiers.

Les participants doivent savoir qu'il existe d'autres produits d'épargne et de placement sur le marché qui présentent des profils risque-rendement différents (p. ex., les CPG, les fonds négociés en bourse [FNB] et les fonds communs de placement) et devrait également envisager de discuter des risques avec un planificateur financier dûment qualifié.

Si vous choisissez de cotiser ou de transférer des sommes forfaitaires à un compte de CFS, vous devez être au courant des restrictions concernant le moment des retraits et les montants que vous pouvez retirer de votre compte. Ces restrictions réduisent la liquidité de votre placement, et vous devez en tenir compte dans le cadre de votre planification financière et de vos placements.

Les frais et les dépenses sont fondés sur le recouvrement des coûts. Les frais d'administration annuels sont de 35 \$ par année. Il fait l'objet d'une révision périodique et est susceptible de changer.

---

*Cette feuille d'information fournit aux participants d'OMERS des renseignements importants sur la façon de cotiser à la Disposition de Cotisations facultatives supplémentaires (CFS) du Régime de retraite principal d'OMERS. Il convient donc de la lire attentivement avant de décider de cotiser à un compte de CFS. Les renseignements contenus dans cette fiche d'information ne visent pas à fournir des conseils précis sur l'épargne-retraite. Si vous avez besoin de plus d'aide pour examiner votre régime d'épargne-retraite global et la façon dont un compte de CFS pourrait s'y intégrer, envisagez de consulter un conseiller financier qualifié en qui vous avez confiance. N'oubliez pas de consulter également les Conditions de participation et le Guide des Cotisations facultatives supplémentaires (CFS).*

*Dans cette fiche d'information, nous appelons la caisse du Régime de retraite principal d'OMERS la « caisse d'OMERS » ou la « caisse ». Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment sur les résultats et les placements d'OMERS, reportez-vous au Rapport annuel 2025 d'OMERS.*

*Remarque : La disposition de CFS est offerte uniquement aux membres qui résident au Canada.*